

# VAL *de* SOMME

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SOMME



Val *de* Somme **20**ans

20 ANS DE RÉALISATIONS !

# SOMMAIRE

## 3-5 COM DE COM

La Com de Com a 20 ans

Nos réalisations

## 6-9 TERRITOIRE

Lamotte-Brebière : un espace naturel remarquable aux portes d'Amiens

Marcelcave, fier village du Santerre

## 10-11 TOURISME

Le programme estival des animations touristiques de l'été 2015

## 12-15 ENVIRONNEMENT

Des alternatives encouragées

Tri des déchets : de multiples services

La déchèterie : des horaires élargis

4 questions à Alain Savoie, vice-président en charge de l'environnement

Bilan d'une année de tri dans le Val de Somme

## 16 TOURISME

La véloroute de la mémoire

## OURS

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy

Rédacteur en chef : Frédéric Pelletier

Comité de rédaction : Denis Demarcy et Nathalie Blot

Crédits photos : Denis Demarcy, Office de Tourisme Val de Somme, mairies de Lamotte-Brebière et Marcelcave

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 05 / 2015

Conception / Réalisation : **RÉSEC**

Communauté de Communes du Val de Somme  
31 ter rue Gambetta - BP 70063  
80800 CORBIE

# Edito

## La Communauté de communes du Val de Somme : un engagement permanent à vos côtés depuis 20 ans.

1995-2015 : 20 ans déjà de solidarité intercommunale. La Communauté de Communes du Val de Somme aborde son vingtième anniversaire avec détermination et de nouvelles ambitions. Forte de 32 communes et ses 25 000 habitants, notre structure intercommunale a trouvé toute sa place dans le paysage politique local et dans le pays du Grand amiénois. Sa position géographique à l'est d'Amiens est un avantage, mais aussi un inconvénient comme l'ont rappelé les décisions administratives préfectorales refusant les implantations commerciales au sein de notre zone d'activités de Villers-Bretonneux.

### Une structure d'investissement au départ

Dès sa création, les élus fondateurs de notre communauté ont voulu créer une communauté de communes d'investissement à travers les compétences de développement économique et d'aménagement du territoire. Les dépenses de voirie, tant en création qu'en entretien, étaient déjà communautaires, tout comme la construction et l'entretien de nos gendarmeries. Pour autant, il fallait assurer les services de proximité comme la collecte des ordures ménagères et leur traitement ou encore assurer la construction de la piscine "la Calypso", équipement devenu indispensable à nos habitants. Au fil de l'esprit communautaire et de la volonté des élus, les compétences se sont renforcées avec notamment la prise en charge de l'assainissement collectif et non collectif aux budgets si conséquents et la culture avec la mise en place de la médiathèque intercommunale.

Cette évolution a toujours été marquée par une volonté de maintenir un équilibre entre gestion publique et gestion privée de nos compétences, dont les contrats de délégation sont régulièrement remis en concurrence. Ainsi, à l'heure où les collectivités locales sont soumises à des économies de fonctionnement, la Communauté de Communes dispose d'effectifs largement en dessous de la moyenne de sa strate, ce qui lui permettra de faire face au désengagement de l'Etat et aux nouvelles compétences à venir.

### Notre action s'oriente vers de nouveaux services à la population

Au 1<sup>er</sup> juillet de cette année, l'Etat se désengage de l'instruction des permis de construire des communes qui sont dotées d'un plan local d'urbanisme ou d'un plan d'occupation des sols. La Communauté de Communes va donc créer un service mutualisé d'instruction du droit des sols en faveur de ses communes. Ce nouveau service permettra à tous les usagers de bénéficier d'une instruction de proximité. De même, s'agissant de l'urbanisme de planification, la Communauté de Communes a engagé une démarche de prise de compétence du plan local d'urbanisme qui deviendra intercommunal dans quelques semaines. Le plan local d'urbanisme intercommunal permettra de définir un schéma d'aménagement et de développement de notre territoire pour les prochaines années.

Une nouvelle action prise en compte en 2015 concerne la promotion touristique de notre interterritoire avec la mise en régie de notre office du tourisme.

La gestion rigoureuse des budgets nous a permis de dégager chaque année un autofinancement important sans augmenter la fiscalité. Dans un contexte économique de plus en plus difficile, la Communauté de Communes répond au désengagement de l'Etat en préservant vos services de proximité, accroît ses domaines d'intervention avec ses nouvelles compétences et multiplie les actions de solidarité entre ses communes membres dans le cadre d'une mutualisation renforcée et indispensable au développement équilibré de notre territoire.

## Alain BABAUT

Maire de Corbie - Président de la Communauté de Communes du Val de Somme



# La Com de Com 20 ans, retour sur sa fondation

## Évolution du territoire : de 23 à 32 communes avec la volonté de travailler ensemble

En 20 ans, notre territoire, fondé sur les bases du SIVOM du canton de Corbie, s'est façonné avec l'arrivée progressive de nouvelles communes et s'est développé avec des compétences de plus en plus larges.



1994 : création



1995 : arrivée de Gentelles



2002 : 6 nouvelles communes



2005 : intégration de Treux



2007 : Chipilly, 32<sup>ème</sup> commune

A sa création, la Com de Com était composée de 23 communes. En 1995, arrive la 24<sup>ème</sup> : Gentelles. La discontinuité territoriale est gommée en 2002, avec l'arrivée de Cachy (au sud), Méricourt-l'Abbé, Saily-le-Sec, Saily-Laurette, Cerisy et Morcourt (à l'est). A cette date, la "Communauté de Communes de Corbie et Villers-Bretonneux" est rebaptisée "Communauté de Communes du Val de Somme". La configuration actuelle est atteinte en 2007 avec l'arrivée de Chipilly, précédée en 2005 par la commune de Treux.

## Evolution des compétences : au cœur du quotidien

La Communauté a, au fil des ans, rempli sa vocation de coopération intercommunale en réalisant des équipements qui n'auraient pu voir le jour si les projets étaient menés par des communes seules.

1997 - Création de la **compétence scolaire** : reprise des activités des syndicats scolaires rattachés aux collèges E. Lefebvre de Corbie et J. Brel de Villers-Bretonneux. La Com de Com devient propriétaire des gymnases et des stades scolaires.

1997 - Création de la **compétence équipements sportifs** qui permettra la construction de la piscine Calypso en 2000 et du stade intercommunal de football à Aubigny en 2005.

2006 - Prise de la **compétence assainissement collectif et non collectif**.

2008 - Prise de la **compétence culture** pour la réalisation de la médiathèque en 2010.

2008 - Les **NTIC** (nouvelles technologies de l'information et de la communication) entrent dans le champ de compétence de la Communauté de Communes. L'arrivée de la fibre optique sur tout le Val de Somme en constitue le projet phare.

2015 - La **compétence tourisme** est gérée au niveau intercommunal depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

2015 - L'**urbanisme**, avec la gestion d'un plan local d'urbanisme intercommunal, ainsi qu'un service mutualisé d'instruction du droit des sols, constitue les prochaines évolutions notables dans notre Communauté de Communes.

## Nos réalisations

En 20 ans, la Communauté de Communes s'est implantée dans le paysage et la vie quotidienne de ses habitants. Grâce aux compétences prises selon les besoins des usagers, la communauté de communes a pu proposer au fil des années des services de qualité. Les réalisations sur le territoire sont importantes et variées.



### Administration générale / Finances

**2001** : Construction du centre administratif intercommunal  
5 budgets pour près de 24 millions d'euros  
19 agents

## Assainissement

**2006** : Prise de compétence  
**2012** : Construction station de Marcelcave (1 110 000 €)  
**2012** : Raccordement de la Commune d'Heilly à l'assainissement collectif (1 000 000 €)  
**2013** : Construction station de Villers-Bretonneux (3 000 000 €)



## Communication / Stratégie / Planification

**2015** : Déploiement de la fibre optique dans les 32 Communes du Val de Somme



## Culture

**2010** : Construction de la médiathèque  
(3 240 000 €)



## Développement économique

Acquisition de terrains, création d'une voie de desserte de la zone d'activités, viabilisation d'un lotissement industriel  
(9 500 000 €)

## Environnement

**1996** : création de la déchetterie à Corbie

**2003** : dotation pour tous les foyers de bacs pour le tri des emballages ménagers (bac à couvercle jaune)

**2013** : pose de puces électroniques sur les bacs en vue du passage à la tarification incitative



## Aménagement de l'espace Habitat / Urbanisme

**2009** : Construction de l'aire d'accueil des gens du voyage



## Scolaire / Equipements sportifs

Réhabilitation et extension des gymnases scolaires de Corbie et de Villers-Bretonneux

Fonds de concours pour la construction du COB à Villers-Bretonneux

Construction du stade intercommunal de football à Aubigny

Construction de la piscine Calypso à Corbie

Création d'aires de jeux dans les petites communes



## Tourisme

**2015** : Prise de compétence

**2015** : Création de la Véloroute de la Mémoire

## Travaux

**1996** : Construction de la gendarmerie de Villers-Bretonneux et de 6 pavillons

**1997** : réhabilitation du bâtiment de la gendarmerie de Corbie et de 4 pavillons

Réfection des ouvrages d'art

Voirie : travaux neufs et d'entretien

Fauchage et déneigement





## En bref

226 habitants sur 425 hectares.

Altitude : de 26 à 68 m.

Nom des habitants :  
Les Lamottais

Date de la fête locale : 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre

Tél. mairie : 03 22 47 15 21

Mail : [mairie.lamotte-brebiere@wanadoo.fr](mailto:mairie.lamotte-brebiere@wanadoo.fr)

Les associations du village :

- Association Sports et Loisirs (animations, voyages, randonnées vélo, marche)
- Association de chasse
- Team Wielco 80 (club de pêche de compétition)

# Lamotte-Brebière : un espace naturel remarquable aux portes d'Amiens

**S**itué au sud-ouest de la communauté de communes, aux portes d'Amiens, le village de Lamotte-Brebière, à quelques pas du Pont Jules Verne, est pourtant resté au cours des siècles un havre de paix.

Situés au bas d'un petit coteau dans la vallée de la Somme, ses marais et ses étangs, témoins de l'extraction de la tourbe, ont permis de préserver sa discrétion. Le nombre d'habitants est d'ailleurs toujours resté modeste, Motte-Brebière n'ayant que 13 feux en 1466 et passant de 121 âmes en 1793 à 242 aujourd'hui.

Le canal de la Somme limite la commune au sud et le sépare de Glisy et de Blangy. L'écluse à 1 km du village et sa maison éclusière, qui doit prochainement accueillir des activités de loisirs, sont situées dans un cadre remarquable sur l'ancien chemin de halage qui aujourd'hui invite à la promenade à pied ou à vélo.

## Des terres longtemps gérées par l'Eglise

L'histoire du village est à la fois mêlée à l'évêché d'Amiens et à l'abbaye de Corbie. On trouve trace du nom du village pour la première fois en 1153 qui s'appelle alors Brebieriis. Beaudouin de Dury et sa femme Béatrix donnèrent le vicomté et l'avouerie de Breberiiis qu'ils possédaient pour se racheter des maux qu'ils avaient faits à l'église d'Amiens et aux habitants de Camon et offrirent le fief et les terres du même terroir à l'évêché d'Amiens. Plus tard en 1390 Lamotte Creuse ou Lamottelette devint la propriété



## ZOOM SUR...

### Les projets de la commune

- Entretien des bâtiments existants et réseaux
- Extension du cimetière
- Fleurissement du village
- Mise en accessibilité de la voirie avec réflexion sur la sécurité

d'Enguerran d'Eudes, gouverneur du Dauphiné qui à son tour la donna au chapitre d'Amiens.

Village vivant essentiellement de l'agriculture grâce au travail opiniâtre de ses paysans qui surent en fertiliser les terres, Lamotte-Brebière fut aussi un rendez-vous prisé pour la chasse aux cygnes. Le premier mardi d'août cette chasse était seigneuriale et se déroulait sous la présidence de l'abbé de Corbie en présence de tous les seigneurs hauts justiciers du cours de la Somme, de Bray à Amiens. Les officiers seigneuriaux traquaient les cygnes, les amassaient dans un



endroit, marquaient les jeunes volatiles avec une empreinte au fer chaud et les relâchaient. Cette réunion était à la fois une fête et une sorte de cour de justice pour des contestations relatives aux cygnes. Ce gibier prestigieux se faisant rare, cette tradition tomba en désuétude vers le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Après 1789, les grandes propriétés du territoire ont été vendues puis morcelées. Le village en raison de sa proximité avec Pont-Noyelles, Amiens, Boves et Villers-Bretonneux, a souffert de l'invasion prussienne en 1870.

La halte ferroviaire, située sur la ligne Paris-Lille et qui permettait plusieurs fois par jour de gagner en quelques minutes le cœur d'Amiens, a été fermée en 2011.

### Des bâtiments de caractère

Le "Petit Château", folie du XVIII<sup>ème</sup> siècle, à l'architecture néoclassique originale fut construit en pierre et briques par Jacques Rousseau, inspecteur des ponts et chaussées.

L'église Saint-Léger a trop souffert des combats de 1940 et elle a fait place en 1956 à une construction contemporaine avec son campanile surmonté d'une fléchette en 2004. Elle dépend désormais de la paroisse Saint François d'Assise d'Amiens Métropole.



Le Conseil municipal a décidé en 2013 de restructurer sa salle des fêtes. Une rénovation et un agrandissement très réussis, formant avec la mairie un ensemble cohérent autour d'un parking. Un projet aidé par la Communauté de Communes sous forme d'un fonds de concours. Ce nouvel équipement permet aujourd'hui d'accueillir des spectacles dans le cadre de la décentralisation de la saison culturelle animée par la ville de Corbie et la Communauté de Communes.

### Les dernières réalisations de la commune

- Lamotte-Brebière a élaboré son Plan Local d'Urbanisme lors du mandat 2008-2014.
- Le Conseil municipal a restructuré sa salle des fêtes au cours du dernier mandat.

## Le Conseil municipal

Geneviève Lojtek (Maire)  
Arnaud Vincent  
Dominique Jolibois  
Isabelle Buleux  
Philippe Debus  
Eveline Cuvillier  
Nathalie Andrieux  
Philippe Van Vynckt  
Stéphanie Borreman  
Frédéric Cabry  
Patrick Mariette





# Marcelcave fier village du Santerre

**V**illage des terres fertiles du Santerre, Marcelcave est situé au sud est de la Communauté de Communes Val de Somme. Son territoire forme un plateau limité au sud par la vallée de la Luce, affluent de l'Avre. Une nappe souterraine existe à une profondeur de 75 mètres, elle alimente les puits.



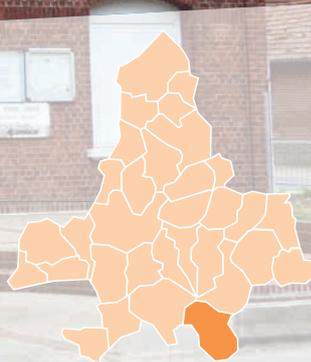
Dans la vallée, en bordure du territoire, divers étangs ont été formés par l'extraction de la tourbe. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, quelques mares avoisinaient encore les habitations.

Le nom de la commune, Marcelcave, apparaît en 1750. Marchel vient du vieux français "Marches", de l'allemand "Markes" qui signifie frontières et de "Marcel", saint patron du village. Cave, vient du fait que de nombreux souterrains, reliés à l'ancien château, traversent le village.

## Une commune qui se relève toujours

Marcelcave traversa de nombreuses difficultés à travers son histoire mais se reconstruit à chaque fois.

En 1806, un grand incendie détruisit un quart du village. Il eut beaucoup à souffrir des invasions de 1814 et 1815. En 1849, le choléra détruisit la population. En 1870, le territoire de la commune fut le théâtre d'un sanglant



## En bref

1 180 habitants.

Nom des habitants :  
les Marcelcavois  
et les Marcelcavoises.

Les habitants sont appelés familièrement "Ché Pata-poères ed'Marché", réputés pour être friands de poires que l'on faisait cuire dans des pots.

Dicton : "Quand ech'n'ai pouin meingé ein ougnan, epi bu cinn'mi pota, ech' n'ai pouin bien déjeuna" (Quand je n'ai point mangé un oignon et bu une demi-potée (d'eau de vie), je n'ai pas bien déjeuné).

Fête locale : le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre.

Permanences de la mairie :  
lundi et mardi de 16 h à 18 h,  
mercredi de 10 h à 12 h,  
jeudi de 18 h à 19 h,  
vendredi de 16 h à 18 h.  
Tél. : 03 22 42 30 53.



combat lors de la bataille de Villers-Bretonneux. Et il dut se reconstruire encore après la Première Guerre mondiale où il fut libéré par les valeureux et courageux Canadiens.

La commune a toujours été assez peuplée, atteignant 1 647 habitants en 1881 pour tomber sous la barre des 1 000 dans les années 50. Depuis l'an 2000 on note un accroissement de la population qui compte aujourd'hui près de 1 200 habitants.

Commune rurale avec de nombreuses familles vivant de l'agriculture, Marcelcave a accueilli au cours des siècles de nombreuses activités comme la fabrication de chariots, de machines agricoles, la briqueterie, la sucrerie. En 1899, la bonneterie occupait la moitié des habitants du village.

### Une gare très fréquentée

Marcelcave possède une gare sur la ligne de chemin de fer d'Amiens à Laon, ligne construite de 1863 à 1867. Pendant la Première Guerre mondiale, cette gare a joué un rôle important dans l'acheminement des munitions vers le front. Après 1918, la sucrerie, qui avait subi de gros dégâts suite à un incendie et à la guerre, n'a pas été reconstruite. Les expéditions de betterave sucrière se font par la gare qui connaît alors une grande activité. Après 1936, la coopérative agricole possède un embranchement. Après la seconde guerre, la culture de la pomme de terre se développe et cette production part par wagons de Marcelcave. Aujourd'hui, les trains de voyageurs s'arrêtent toujours et de nombreux habitants utilisent ce mode de transport pour se rendre au travail.

### ZOOM SUR...

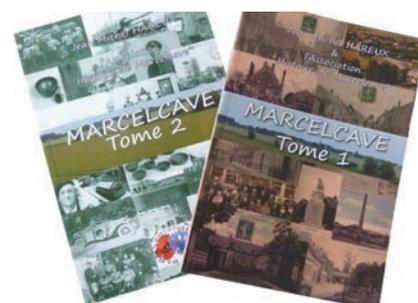
#### Les projets de la commune

Après de gros travaux d'effacement des réseaux, l'arrivée du gaz dans le village, la création de quatre lotissements et d'importants travaux à l'école (ouverture d'une classe et aménagement d'une classe de motricité sous un préau), la commune a de nouveaux projets :

- l'agrandissement de la mairie pour y accueillir un point poste et un local archives,
- la sécurisation d'une route départementale passant dans la commune
- la construction de nouveaux locaux pour accueillir le service de restauration scolaire,
- la rénovation du parking de la gare avec sécurisation des accès piétons.

#### Un peu d'histoire...

En novembre 2014, L'association "Histoire de Marcelcave" a édité avec Jean-Michel Hareux deux tomes sur le passé du village en rassemblant une solide documentation et en collectant les souvenirs des anciens.



## Le Conseil municipal

Alain Savoie (Maire)  
Sylvain Demailly  
Marie Lefevre  
Olivier Tassaert  
Guy Dekervel  
Roger Desmet  
Colette Petit  
Joëlle Guillaumin

Sandra Bricout  
Geneviève Duvauchelle  
Magalie Descamps  
Virginie Gamand  
Claude Rémy  
Romaric Dault  
François Essique



# Le programme estival des animations touristiques

L'Office de Tourisme Val de Somme, intégré depuis janvier aux services de la Communauté de Communes, offre de nombreux services d'information et des animations. L'occasion de découvrir ou redécouvrir le patrimoine et les espaces naturels de nos villages.

## Découverte du patrimoine historique



### “Corbie à travers le temps”

Les vendredis 24 et 31 juillet  
7 et 14 août à 18 h  
Tarifs : 5 €  
Enfant - de 12 ans : gratuit

Le fantôme de Messire Guntland, comte de Corbie au VII<sup>ème</sup> siècle, vous apparaîtra vêtu de son costume de chevalier... Venez le suivre à travers les rues de Corbie, il vous racontera l'histoire de la cité, de ses habitants, de son patrimoine à travers les siècles.



### “Sur les traces de la prestigieuse Corbie”

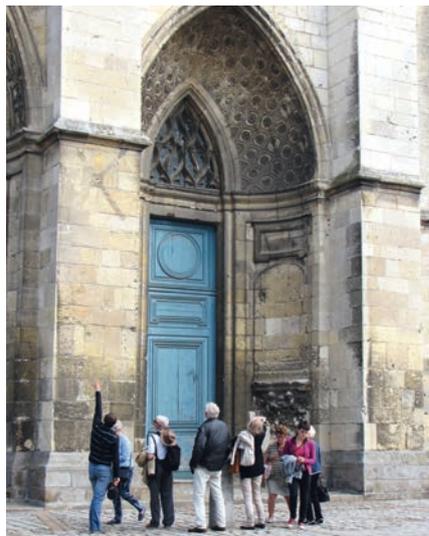
Du mardi au samedi  
à 16 h 30.

### Visite guidée de l'abbatiale de Corbie

Du mardi au samedi à 15 h.

### Ascension de la tour sud de l'abbatiale de Corbie

Chaque vendredi à 10 h.



### Visite guidée de l'église de Notre-Dame de La Neuville de Corbie

Chaque jeudi à 10 h 30 du 16 juillet  
au 20 août.

### Visite guidée du mémorial national australien de Villers-Bretonneux

Du mardi au vendredi à 10 h 30.

### Visite guidée du Mémorial du corps d'armée australien de Le Hamel

Chaque samedi à 10 h 30.

## Découverte du patrimoine naturel

### Les ateliers Nature

- Atelier nature pour les enfants (6 à 12 ans) :

“A la pêche aux libellules”

➡ **Vendredi 7 août à 15 h**

- Ateliers nature pour les adultes :

“Mes produits d'entretien faits maison”

➡ **Samedi 18 juillet à 15 h à Le Hamel**

“Cuisinons la nature”

➡ **Samedi 8 août à 15 h  
aux étangs de la Barette à Corbie**

### Les balades Nature

Visite des étangs de la Barette à Corbie à pied et en barque.

24 dates entre le 8 juillet et le 27 août.



# tiques de l'été 2015

Retrouvez le programme complet de ces animations dans la brochure disponible à partir du 20 juin à l'Office de Tourisme

## Découverte de l'artisanat local

En juin, juillet, août et septembre

### Visite guidée de la brasserie artisanale "Picardennes"

A Corbie

### Visite guidée de la boulangerie-pâtisserie Langlet

A Corbie

### Visite guidée de l'atelier Marbella, confection de bijoux de peau

A Sailly-Laurette



## Découverte des musées

### Le musée des Amis du vieux Corbie

13 place de la République à Corbie

Visites commentées en juillet et août du mardi au samedi de 14 h 30 à 17 h 30

Fermeture le 14 juillet et le 15 août

Entrée gratuite

### Le musée franco-australien de Villers-Bretonneux

9 rue Victoria à Villers-Bretonneux

Ouvert du lundi au samedi de 9 h 30 à 17 h 30 sauf jours fériés

Renseignements : 03 22 96 80 79

### Le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre

Des visites et animations thématiques sont proposées durant l'été. Renseignements à l'Office de Tourisme.

## Prochainement...

Deux grands événements soutenus par la Communauté de Communes auront en juin sur le territoire :

- le Son et lumière de Bonnay les 12, 13, 14, 19 et 20 juin à 22 h 30,
- et la Fête dans la Rue de Corbie le 27 juin de 16 h à minuit.



## Activités de plein air et de détente

### Piscine Calypso

03 22 96 43 80

### Stages d'initiation à la pêche

• Initiation à la pêche à la mouche :

➔ **Vendredi 3 juillet de 14 h à 17 h à Daours**

• Initiation à la pêche au ver :

➔ **Vendredi 28 août de 14 h à 17 h aux étangs d'Heilly**

### Initiation au tir à l'arc

➔ **Les mercredis 15, 22 et 29 juillet**

**et 5, 12 et 19 août de 16 h à 18 h**



## Renseignements, réservations et vente des billets : Office de Tourisme du Val de Somme

30 place de la République  
80800 Corbie

Tél. : 03 22 96 95 76

[www.tourisme-corbie-bocage-3-vallees.com](http://www.tourisme-corbie-bocage-3-vallees.com)

# Des alternatives encouragées

En matière de collecte et de traitement des déchets, la communauté de communes doit faire face à des réalités : les coûts augmentent d'année en année et les contraintes réglementaires sont de plus en plus nombreuses. Nous devons collectivement faire des efforts de tri et trouver des solutions pour réduire les coûts pour la collectivité et donc pour l'usager.

## Une initiative prometteuse, le compostage pour réduire les volumes de déchets ménagers

**L**es 6 réunions publiques, qui ont eu lieu sur le territoire début 2015, ont permis d'informer les habitants sur la fabrication de leur compost à partir de déchets sélectionnés, qui ne



finissent plus ainsi dans les bacs ordures ménagères. Lors de ces réunions, nous avons aussi mesuré la motivation de nombre d'entre vous en matière de respect de l'environnement : questions et débats ont souvent dépassé le cadre du compostage pour aborder la manière de se comporter en tant que citoyen face aux problèmes de tri et de déchets.

## Bilan de l'opération composteurs

Lors des réunions publiques organisées sur tout le territoire du Val de Somme,



vous avez pu apprendre comment faire un bon compost.

Après cette phase théorique, arrive la mise en pratique, avec la livraison des composteurs prévue mi-juin.

Que vous ayez acheté un composteur ou que vous le fabriquiez vous-même, votre geste est 100 % gagnant.

Non seulement vous valorisez vos déchets de cuisine et déchets végétaux, mais en plus vous gagnez de la place

## Quelques chiffres

- 6 réunions publiques
- 180 participants aux réunions publiques
- 200 composteurs réservés

dans votre bac, que vous sortez donc ainsi moins souvent.

Vous êtes ainsi en parfaite adéquation avec l'arrivée de la tarification incitative !

## Plus d'informations sur la tarification incitative

**L**a tarification incitative vise à réduire la quantité de déchets résiduels et offre aux habitants la possibilité d'en avoir une répercussion financière.

Le calcul est basé sur le nombre de levées du bac. Sortez donc votre bac le moins possible, en triant vos emballages, votre verre et votre papier. Pensez également à composter vos déchets de cuisine.

Puisque ce n'est pas le poids de votre bac qui va être enregistré, sortez-le

quand il est plein, pour qu'aucun ajout supplémentaire ne puisse être possible.

### Les différentes étapes

**Octobre 2013 à juin 2014** : mise en place des puces sur les bacs et constitution du fichier des usagers.

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014** : comptage à blanc des levées. Cette période permet de tester le fonctionnement du système.

**Fin 2015** : vous recevrez une brochure qui répondra à toutes vos questions sur la tarification incitative.

**1<sup>er</sup> janvier 2016** : les levées de votre bac

seront enregistrées au réel. Elles serviront au calcul de votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

**Mars 2016** : la Communauté de Communes votera le montant de la part incitative et transmettra les éléments aux services fiscaux.

**Octobre 2016** : vous recevrez votre taxe foncière sur laquelle figureront 2 lignes :

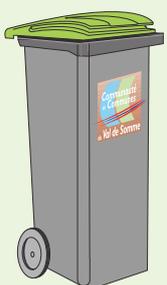
- 1<sup>ère</sup> ligne : part fixe avec un taux unique pour les 33 communes,
- 2<sup>ème</sup> ligne : part variable correspondant au nombre de levées et au volume de votre bac.

# Tri des déchets : de multiples services

Le tri se pratique à différents niveaux : dans les bacs mis à disposition à votre domicile, dans les conteneurs communaux d'apport volontaire (verre, papier), mais aussi à la déchetterie (encombrants, déchets verts, huiles, appareils électriques et électroniques...). Des ramassages ont lieu aussi dans certaines communes (encombrants, déchets verts). A chacun d'être le meilleur acteur du tri possible en se servant au mieux de tous ces services.

## En porte à porte : chaque foyer est doté de 2 bacs

### LE BAC À COUVERCLE JAUNE POUR LES EMBALLAGES RECYCLABLES



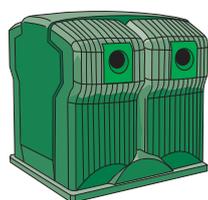
### LE BAC À COUVERCLE VERT POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

N'y mettez que ce qui ne peut pas se recycler ou se composter. Moins il se remplira vite, moins vous le sortirez, et plus vous serez gagnants par rapport à la tarification incitative qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016

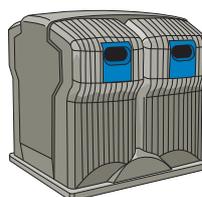
### En apport volontaire

Vous trouverez dans chaque commune les deux types de conteneurs :

#### LE CONTENEUR VERRE POUR LES BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE



#### LE CONTENEUR PAPIER POUR TOUS LES PAPIERS



Verre et papier sont des matériaux recyclables. Valorisez-les plutôt que de les jeter. Ils redeviendront du verre et du papier et vous enlevez ainsi du volume de votre bac à couvercle vert. Très important en vue du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour sortir moins souvent son bac.

### A SAVOIR

#### Des gestes simples à faire au quotidien

##### Triez pour donner une seconde vie aux déchets

Emballages, verre, journaux, déchets fermentescibles, mais aussi vêtements et chaussures (à donner aux associations), piles et ampoules (à mettre dans les bornes de collecte), meubles, appareils électriques et électroniques...

##### Compostez pour obtenir gratuitement un compost de qualité

En compostant vos déchets de cuisine et de jardin, vous réduisez votre production d'ordures ménagères de 100 kg/an/habitant et vous récoltez un compost naturel, gratuit, de qualité, à domicile pour enrichir vos plantes votre jardin et votre potager.

##### Prenez de nouvelles habitudes au supermarché

Privilégiez les produits qui génèrent le moins de déchets et qui sont souvent moins coûteux : en gros conditionnement, à la coupe...

Retrouvez toutes ces informations dans nos éditions spéciales : le calendrier 2015 et le guide déchetterie.



# La déchèterie : des horaires élargis

**A**fin d'offrir aux habitants du territoire un meilleur service, les horaires de la déchèterie ont été élargis pour faciliter vos dépôts :

Horaires d'été du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre	
Lundi, mercredi, vendredi, samedi	9 h - 13 h et 14 h - 18 h
Mardi, jeudi	14 h - 18 h
Dimanche	9 h - 13 h
Fermeture les jours fériés	

## Les déchets acceptés

Bennes

- |   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| 1  D3E     | 3  Gravats  | 5  Végétaux    | 7  Ferrailles |
| 2  Cartons | 4  Mobilier | 6  Encombrants |  |

Bornes

- |   |   |  |
|---|---|--|
| A  Verre | B  Papiers | C  Textiles |
|---|---|--|

Gardiens

- |  |   |   |
|--|---|---|
|  Huiles minérales |  Huile de friture   |  Déchets dangereux des ménages |
|  Lampes           |  Piles et batteries |   |

## 4 questions à Alain Savoie vice-président en charge de l'environnement



### Quels sont à votre avis les grands enjeux sur le territoire par rapport à l'environnement et au développement durable ?

Avec la société de consommation qui s'est développée, nous sommes aujourd'hui confrontés dans les ménages à des déchets de plus en plus importants en volume. Ces déchets sont confiés depuis 20 ans à la communauté de communes et leur ramassage, leur traitement coûtent de plus en plus cher. A nous de réfléchir à des stratégies, à nous d'avoir des idées pour faire diminuer la facture globale en valorisant le plus possible ces déchets. Des solutions existent mais il faut pour cela la participation de chaque citoyen.

### Quels sont les moyens dont dispose la Communauté de Communes ?

Grâce à notre ambassadrice du tri, nous intervenons auprès des jeunes générations pour leur donner les bons réflexes comme le tri sélectif. Nous devons multiplier les possibilités de recyclage par les apports volontaires de verre, de papier. Nous devons permettre aux habitants du territoire l'accès à des déchèteries fonctionnelles et nous sommes à leur écoute pour moderniser celle de Corbie. Notre projet de déchèterie moderne sur Villers-Bretonneux avance. Cet équipement devra être exemplaire en matière de recyclage et de coût, en utilisant notamment le compactage au sol, ce qui induira moins de volume et donc moins de frais de transport pour conduire les déchets vers les centres de traitement et de valorisation. L'accès sera facilité et les employés évolueront dans le centre du site sans déranger l'utilisateur.

### Quelles sont les évolutions attendues en matière de tri ?

Après notre campagne récente avec le CPIE sur le territoire de la communauté pour promouvoir le compostage nous voulons offrir le moyen de recycler des matières qui se retrouvaient jusqu'alors dans les bennes du tout-venant destiné à l'enfouissement, comme certains plastiques ou les panneaux de bois compressés. Nous devons investir dans les innovations. Certaines collectivités sont en pointes comme dans l'Oise. Elles doivent nous servir de modèle. A l'avenir, il devra être simple et rapide de se rendre dans les déchetteries pour y trier aussi bien les capsules de café, les lampes, les piles, les vêtements ou les huiles.

### Quels sont les efforts à faire encore sur le territoire en matière de tri ?

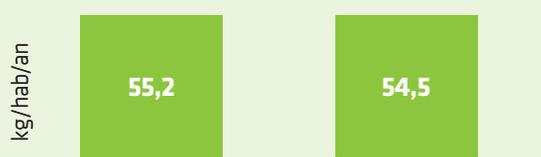
Nous devons continuer à convaincre de l'utilité de trier. Chacun doit être acteur face à ses déchets. En moyenne on tourne encore à plus de 10 % de rejet au niveau du tri dans les bacs jaunes. C'est-à-dire qu'on y trouve des déchets qui n'ont rien à y faire. Un autre problème se situe dans les poubelles des salles des fêtes et des lieux publics. Des personnes qui d'habitude sont irréprochables par rapport au tri effectué dans leurs maisons, ne respectent plus les consignes quand elles sont dans des lieux collectifs. On rencontre aussi des erreurs de tri dans les cantines scolaires. Cela doit passer par une meilleure formation des agents communaux. Il reste beaucoup à faire.

# Bilan d'une année de tri dans le Val de Somme

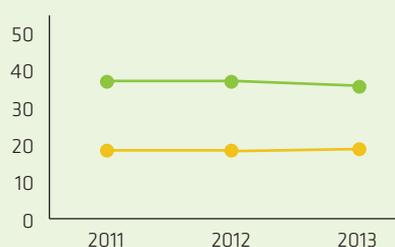
Tout ce que vous avez pris le temps de trier est valorisé : la matière redevient matière, l'environnement est préservé, des emplois sont créés... Les chiffres ci-dessous sont vos chiffres. Ceux de votre commune et des 31 autres qui constituent la Communauté de Communes.

## Ce que vous avez trié :

### Par habitant



Évolution de 2011 à 2013



VERRE  
- 1,6 %

AUTRES  
EMBALLAGES  
+ 4,1 %

### Dans votre collectivité

1 342 tonnes pour 24 301 habitants

VERRE	CARTONS	PLASTIQUES	MÉTAUX
899 t	244 t	140 t	60 t
soit 67 %	soit 18 %	soit 10 %	soit 4 %

Pour une famille de 4 personnes pendant un an cela correspond en moyenne à :



Vos résultats sont supérieurs à la moyenne dans le même type d'habitat.  
Continuez à trier et n'oubliez pas de convertir de nouveaux trieurs autour de vous !

## Grâce à votre geste de tri

### 100 % bien trié, 100 % recyclé



Grâce au tri d'une famille de 4 personnes pendant un an, on peut par exemple fabriquer :

316 bouteilles de 75 cl à partir de bouteilles, pots et bocaux en verre

156 boîtes à chaussures à partir de boîtes en carton

316 bouteilles en plastique à partir de bouteilles transparentes

12 boules de pétanques à partir de conserves métalliques

### Vous économisez les ressources naturelles

CO<sub>2</sub> économisé



830 tonnes

soit 465

voitures circulant pendant une année

Pétrole économisé



90 384 litres

soit 786

pleins d'essence

### Vous créez une économie circulaire de proximité

Emploi



16 personnes

de votre territoire sont impliquées dans le service de collecte sélective

Industrie française



89 % des matériaux

sont recyclés sur le territoire français

Retrouvez la brochure  
du parcours complet,  
dès cet été,  
auprès de l'Office  
de Tourisme

# Parcourez le Val de Somme en vélo !

Mise en service depuis quelques semaines, la Véloroute de la Mémoire vous guidera à travers la Communauté de Communes du Val de Somme, vers le Pays du Coquelicot, puis vers Arras et Ypres (en Belgique).



## Astuce

Pensez à l'intermodalité. Faites une partie du parcours en vélo et revenez en train. Plusieurs gares jalonnent l'itinéraire. Les plus importantes sont Amiens / Corbie / Albert / Arras.

## Passage du Tour de France en Val de Somme

Le 8 juillet 2015 :

Sailly-Laurette entre 14 h 47 et 16 h 47

Lamotte-Warfusée (D42-D1029)

entre 14 h 54 et 16 h 54

Villers-Bretonneux (D1029-D23)

entre 15 h 01 et 17 h 01

Mémorial national australien (D23)

entre 15 h 04 et 17 h 04

Fouilloy (D23-D1) entre 15 h 06

et 17 h 06

Daours (D1) : entre 15 h 12 et 17 h 12

- Véloroute Vallée de Somme
- Boucles découverte dans le Val de Somme
- Véloroute de la Mémoire
- Jonction avec la véloroute Vallée de Somme

